



#SANSMAVOITURE

Koolicar et la MAIF reviennent sur l'opération #SansMaVoiture Bordeaux

Paris – le 17 juillet 2017 – Vendredi 30 juin dernier a eu lieu la cérémonie de clôture du défi **#SansMaVoiture** à Bordeaux. Les participants étaient tous au rendez-vous pour partager leurs expériences et recevoir leur diplôme de **super-héros de la mobilité**.

LE DÉFI #SANSMAVOITURE QU'EST-CE QUE C'EST ?



Du 31 mai au 30 juin 2017 Koolicar et la MAIF ont proposé à 57 bordelais de vivre sans leur voiture personnelle afin d'expérimenter les transports alternatifs. Durant tout le mois de juin, l'accès aux transports en commun leur a été offert ainsi que l'accès à des solutions de mobilités alternatives (vélos en libre-service, autopartage,...). Et pour ne pas qu'ils cèdent à la tentation durant le défi leurs véhicules étaient garés dans un parking sécurisé.

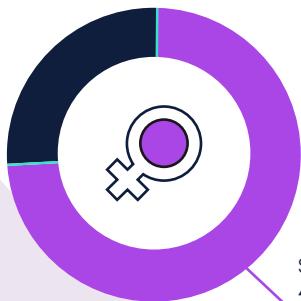
LES OFFRES AUX SOLUTIONS DE MOBILITÉ PROPOSÉES AUX PARTICPANTS:

- 50€ de crédit pour tester l'autopartage Koolicar
- Abonnement offert durant le mois du défi pour tester l'autopartage Citiz
- Prise en charge de la cotisation d'assurance durant le mois par la MAIF
- Abonnement annuel offert pour tester l'autopartage Bluecub
- Abonnement TBM + V3 offert pendant le mois du défi
- 4 allers/retours offerts par Transgironde
- Prêts de vélo par la Maison du Vélo de Bordeaux Métropole

LES CHIFFRES CLÉS :

190 candidats ont postulé pour participer à la 3ème édition de l'opération #SMV.
57 super-héros ont été **sélectionnés** et sont allés au bout de l'aventure

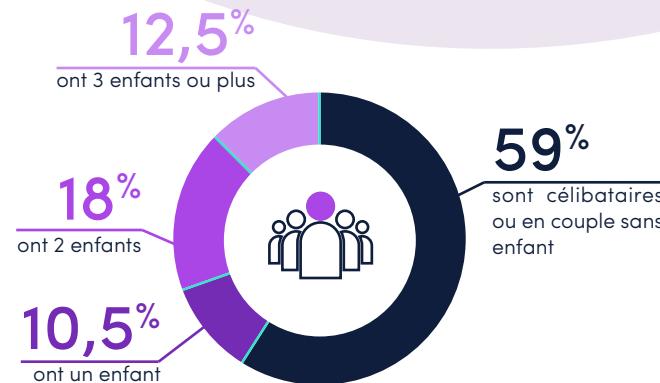
Qui étaient les super-héros du défi #SansMaVoiture Bordeaux 2017 ?



Sur **57** participants,
42 étaient des super-héroïnes

Plus de doutes, on sait qui
sont les plus courageuses à
Bordeaux !

Les foyers étaient composés de :



Avant le défi :

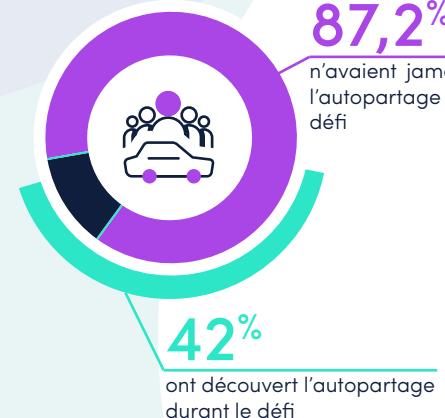


88%

n'avaient pas d'autre
véhicule dans le foyer

Le défi les a obligés à
changer leurs habitudes
quotidiennes

Découverte de l'autopartage :



Bilan général :

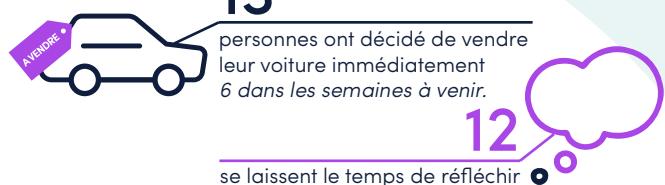


25%

ont un avis positif mais
estiment que leur véhicule leur a
manqué de temps en temps

73%

des participants ont un
avis très positif sur le défi

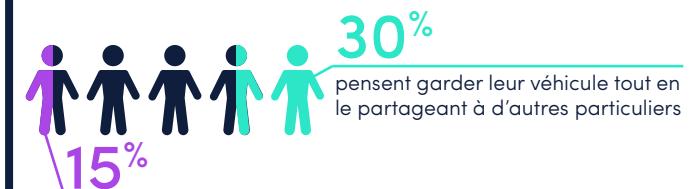


13

personnes ont décidé de vendre
leur voiture immédiatement
6 dans les semaines à venir.

12

se laissent le temps de réfléchir



30%

pensent garder leur véhicule tout en
le partageant à d'autres particuliers

15%

des participants sont certains de garder leur véhicule
et de continuer à en avoir un usage exclusif et personnel

661 h

Sur toute la période du défi
661 heures de trajet en
voiture ont été économisées

Les participants dépensent environ **4800 euros par an pour leur véhicule pour 11 000 kilomètres parcourus**, soit **44 centimes par kilomètre**, carburant, assurance et entretien inclus. En participant au défi ils ont réellement pris conscience du coût global qu'engendrait la possession d'un véhicule. Ce constat fait évoluer la notion de propriété et les pousse à réfléchir aux solutions alternatives qui existent.

“On se sépare facilement des contingences de la voiture... c'est comme la télé. Après c'est juste une question de philosophie de vie, que j'ai bien intégrée... pas d'impact sur ma vie quotidienne !”

Jacques B.

“Je me suis libéré des contraintes, un bon retour d'expérience sur un mois. Ma voiture ne m'a pas manquée durant le mois.”

Thomas R.

“Cela confirme notre souhait de nous séparer de la voiture.”

Rémy D.

A PROPOS DE KOOLICAR

Fondée par Stéphane Savouré en 2011, Koolicar propose un système d'autopartage entre particuliers permettant de louer une voiture à l'heure. Les conducteurs ont accès aux véhicules des propriétaires en libre-service via leur smartphone, badge ou en échangeant les clés. Afin d'assurer la sérénité et la sécurité des propriétaires comme des locataires, la communauté regroupe des membres de confiance rigoureusement sélectionnés par Koolicar. L'assurance et l'assistance sont prises en charge par le partenaire MAIF. Koolicar propose une réelle alternative à l'usage strictement privé d'un véhicule, permettant aux usagers de faciliter leur mobilité à moindres coûts et aux propriétaires de réduire les frais liés à leur voiture. Cette initiative ambitieuse et écologique a reçu le soutien des pouvoirs publics en étant lauréate du programme des Investissements d'Avenir, soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Pour plus d'informations, aller sur www.koolicar.com

A PROPOS DE LA MAIF

4ème assureur automobiles et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. « Nous croyons en l'essor d'une société fondée sur la confiance et le faire ensemble, et nous nous engageons résolument au côté des nouveaux acteurs de l'économie collaborative » explique Dominique MAHÉ, PDG du Groupe MAIF. Engagée notamment en faveur des nouvelles mobilités alternatives, la MAIF a ainsi noué un partenariat avec Koolicar dès 2010. La MAIF et Koolicar partagent une vision commune de la voiture et la profonde conviction que les innovations technologiques seront au cœur de la mobilité du futur. www.maif.fr

A PROPOS DE L'ADEME

L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique. Afin de permettre à chacun de progresser dans sa démarche environnementale, l'ADEME met à disposition ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide notamment le développement des véhicules moins consommateurs et moins polluants ; contribue à une organisation plus durable des systèmes de transport et participe à la modification des comportements. C'est dans ce cadre que l'ADEME soutient l'opération Sans Ma Voiture. www.ademe.fr